

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 22 (1976)
Heft: 2

Artikel: Rayonnement de la Suisse à l'étranger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rayonnement de la Suisse à l'étranger

Compositeur suisse à l'honneur

Un compositeur suisse, Jacques Guyonnet, a été élu pour 3 ans, président du comité exécutif de la société internationale de musique contemporaine qui a tenu, pendant trois jours à Paris, au siège de l'UNESCO, son assemblée générale annuelle.

Il remplace le Néerlandais André Jurres, dont le mandat venait à expiration. Un vice-président a également été désigné ; le compositeur suédois Jean Morthenson. Deux nouveaux pays, le Portugal, et le Venezuela, ont été admis, ce qui porte à trente le nombre des pays représentés au sein de la société. La prochaine assemblée se tiendra en octobre 1976 aux Etats-Unis à Boston. La section américaine organisera à la même époque un festival, comme vient de le faire à Paris la section française.

Le festival de la société internationale de musique contemporaine est la principale activité de cette association créée en 1923 dans le but de faire connaître les œuvres des jeunes compositeurs.

Cette année, une commission internationale présidée par Iannis Xenakis, aidée par un comité français, avait choisi parmi 800 envois, 45 œuvres instrumentales et électro-acoustiques qui ont été jouées dans le cadre du festival d'automne. Ce choix a fait l'objet de vives critiques, mais l'assemblée générale n'a pas modifié le sys-

tème de sélection qui a du moins le mérite d'être ouvert à tous les compositeurs, quelle que soit leur esthétique. (ats)

Trois Suisses au comité central du COE

Réunie à Nairobi, l'assemblée générale du Conseil œcuménique des églises a élu le nouveau comité central qui aura pour mission de faire appliquer les décisions qu'elle aura prises et d'assurer la continuité jusqu'à la prochaine assemblée. Trois Suisses figurent parmi les 128 élus : le pasteur Jacques Rossel, ancien (Bâle), le curé Hans Frei, ancien (Berne), et Mme Julia Roduner — Laederach, nouvelle (Winterthur).

Vieux routier de l'œcuménisme, le pasteur Jacques Rossel est né en 1915 à Courtelary. Après avoir suivi ses écoles secondaires à Berne, il a étudié la théologie à l'université de Lausanne. Consacré en 1939, dans le chef-lieu vaudois il fut d'abord pasteur à Bulle, avant de servir la mission de Bâle en Inde (1946-1959). De retour au pays, il devint président de cet organisme, fonction qu'il occupe actuellement. M. Rossel siège depuis 1968 au comité central et au comité exécutif du COE, dans lesquels il représente la Fédération des églises protestantes de la Suisse.

Le curé Hans Frei de la paroisse catholique chrétienne de Berne, est né en 1922. Il a fait ses études de théologie à la faculté chrétienne de l'université de Berne, puis à Oxford.

Après avoir obtenu le grade de docteur en théologie, il a exercé le ministère à Bâle (1947-1949), puis Rheinfelden (1949-1962) et enfin à Berne où il se trouve actuellement. Rédacteur depuis 1963 de la revue internationale de théologie de son église, il préside la communauté de travail des églises chrétiennes de la ville fédérale. Il s'est occupé de jeunesse dans le mouvement œcuménique avant d'être appelé à représenter dès 1968 son église au comité central du COE.

Mme Julia Roduner-Laederach, de Winterthur, est née en 1950 à Thoun. Elle a étudié la théologie à l'université de Zurich et milite depuis une dizaine d'années dans les milieux de jeunesse et, dans les mouvements d'étudiants chrétiens. Elle est avec d'autres l'élue de la conférence des jeunes délégués à la 5^e assemblée du COE. Par conséquent, elle représentera cette conférence et pas les églises protestantes de la Suisse au comité central du COE. (ats)

La Suisse obtient l'un des prix « Memorial Xirinacs 1975 »

Les prix « Memorial Xirinacs 1975 » décernés par la section catalane de « Pax Christi » ont été attribués à Barcelone.

Le cardinal Giacomo Lercaro (Italie) a reçu cette distinction pour son action en faveur de la paix, de même que l'objecteur de conscience néerlandais Kaes Veliekoop pour sa défense de l'objection de conscience.

Le fondateur de la section allemande de « Pax Christi » Manfred Horhammer (Allemagne fédérale) s'est également vu décerner le prix, ainsi que le « centre Martin Luther King » pour la Suisse, M. Jean et Mme Hildegard Goss-Mayr (Au-

triche) et M. Desmond Wilson, ecclésiastique britannique. Ces distinctions portent le nom du père Xirinacs qui a fait plusieurs grèves de la faim en Espagne contre la violence. (ats)

Distinction

Monsieur Heinrich NUSSLE
50, rue du Monument
94500 CHAMPIGNY sur MARNE

Je suis heureux de vous faire savoir qu'un décret de Monsieur le Président de la République, pris sur ma proposition vient de vous promouvoir au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

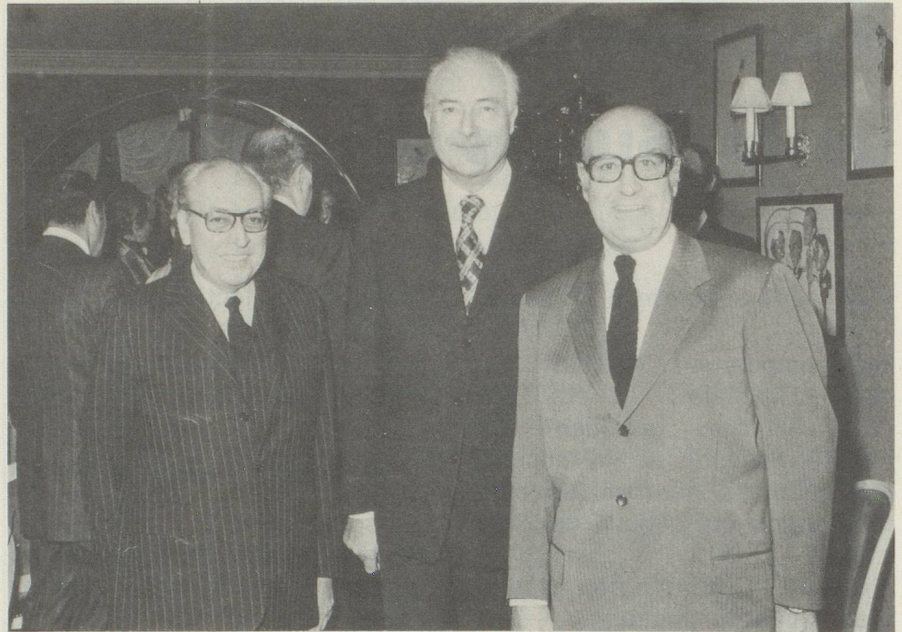
Je me réjouis que vous soit accordée cette haute distinction pour le dynamisme et l'efficacité dont vous avez fait preuve à la tête d'une entreprise exemplaire par ses résultats et son insertion dans l'économie française.

En vous transmettant mes vives félicitations je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Ministre des Affaires Etrangères

Présence suisse sur les petits écrans italiens

Les téléspectateurs du nord et du centre de l'Italie pourront suivre, outre les programmes de la radio-télévision italienne (rai), les émissions de télévisions étrangères (Suisse, France, Autriche, Monaco et l'émetteur indépendant de Capodistria en Yougoslavie. Les transmissions sont rendues possibles grâce à des relais privés, autorisés en Italie. La majeure partie des émissions de télévisions étrangères étant en couleur, la télévision couleur est pratiquement installée en Italie, bien que la « Rai » ne



LA MEDAILLE DE LA VILLE DE PARIS

A. M. ANDRE HEINIGER, PRESIDENT DE ROLEX

A l'Hôtel de Ville de Paris, Monsieur Lionel ASSOUAD, Vice-Président du Conseil Municipal, a remis la médaille d'argent de la Ville à Monsieur André HEINIGER, Président des montres ROLEX à Genève. Il a rappelé que, lors de l'inauguration du Siège de la Société à Paris, Monsieur André HEINIGER avait fait don d'une montre historique ayant appartenu à l'Empereur Napoléon 1er. Parmi les personnalités présentes lors de cette manifestation on remarquait Monsieur Pierre DUPONT, Ambassadeur de Suisse à Paris ainsi que le Prince et la Princesse Napoléon.

Sur notre document, de gauche à droite : Monsieur Pierre DUPONT, Ambassadeur de Suisse à Paris, S.A.I. le Prince Napoléon, Monsieur André HEINIGER.

transmettre qu'en noir-blanc. Les programmes étrangers les plus diffusés en Italie sont ceux de Suisse, et plus particulièrement du Tessin, qui peuvent être reçus en Lombardie, dans le Piémont, la Ligurie, l'Emilie-Romagne et en Toscane par quelque 7.750 millions de téléspectateurs, soit la moitié de l'ensemble des abonnés de la région. Un sondage effectué en avril dernier par la « Rai » a révélé que chaque soir, une moyenne de 900.000 téléspectateurs, soit le 11,6 % des récepteurs potentiels, suivaient le programme de la Suisse. Ce chiffre s'est élevé à 2,5 millions, soit le 32 %, pour des émissions particulières.

Ces chiffres font apparaître que la télévision tessinoise, par

intermittence, trouve un public plus dense dans le nord de l'Italie qu'en Suisse même. Et pourtant, a affirmé le chef de presse de la SSR interrogé à ce sujet, la politique des programmes de la SSR, est établie pour la région tessinoise en fonction des indigènes et non des Italiens. La popularité que rencontre la télévision tessinoise auprès de notre voisin du sud, a-t-il estimé, est due au fait que « l'italienneté », qui est aussi cultivée au Tessin, passe plus facilement la frontière que l'influence germanique auprès des Suisses alémaniques ou celle de France auprès des Romands. La vie culturelle au Tessin serait impensable sans un échange avec le nord de l'Italie. (ats)